



Concours National « Un des Meilleurs Apprentis de France », Clémentine Ayrault, en formation à Bressuire, récompensée

mercredi 23 février 2011, par [lpe](#)

Le 23 Février 2011, les Sénateurs, Michel BECOT et André DULAIT assistaient à la remise des trophées du Concours National « Un des Meilleurs Apprentis de France » qui avait lieu au Sénat.

Les élus ont remis leur trophée aux lauréates de la promotion 2010 Deux Sévriennes :

- Mélodie VITRE, de Bouillé Loretz, en formation « Vente, action marchande » à l'Espace formation de SAUMUR et
- Clémentine AYRAULT, d'Echiré, en formation « signalétique, enseigne, décoration » au Lycée privé Saint Joseph de BRESSUIRE.

Vocation du concours

Créé en 1985 au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis l'an 2000, ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national.

Il réunit chaque année 6000 candidats de niveau CAP, BEP, et Bac Pro 3 ans, provenant d'établissements publics ou privés, apprentis en CFA ou chez des maîtres d'apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Sénat, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation.

Principe du concours

Au cours d'épreuves organisées au niveau départemental, chaque candidat réalise une "oeuvre" correspondant au sujet propre à son métier. Puis un jury composé de Meilleurs Ouvriers de France, de professionnels et d'enseignants évalue la qualité des oeuvres par métier et décerne les médailles de bronze, d'argent et d'or aux niveaux départemental et régional.

À la suite des épreuves régionales, les candidats titulaires d'une médaille d'or régionale sont admis à concourir au niveau national

Remise des récompenses

À l'issue des évaluations nationales, les lauréats sont conviés à la remise des récompenses dans les Salons du Sénat, en présence du Président du Sénat, de personnalités politiques et du monde économique.

